

FUSION DES DIRECTIONS FRET PREMIÈRE MARCHÉ VERS LA FILIALISATION...

Dans le cadre des annonces faites par le Premier ministre le 16 avril 2018, Fret SNCF, logée aujourd'hui au sein de la branche logistique, doit devenir une filiale détenue à 100 % par le Groupe public à compter du 1^{er} janvier 2020.

La dette a atteint 5 milliards d'euros depuis la recapitalisation de 2006. Une recapitalisation d'ampleur est indispensable, faute de quoi la future filiale serait en faillite dès le lendemain de sa création. Mais cette opération suppose que l'État obtienne le feu vert de Bruxelles, car elle pourrait être assimilée à une aide illégale dans un mode concurrentiel.

LA SNCF TRAVAILLE SUR UN SCÉNARIO TRANSITOIRE

Fret SNCF devrait être sortie de Mobilités, mais dans le cadre d'un dispositif temporaire, le temps que la recapitalisation intervienne et autorise la création d'une société anonyme. Fret SNCF a dévoilé lors du CSE extraordinaire du 16 avril son projet d'évolution de son modèle organisationnel.

UNE ORGANISATION UNIFIÉE...

QUEL BILAN PAR BASSIN D'EMPLOI ?

Des suppressions de postes qui concernent principalement les agents d'encadrement : 117 à Clichy, 81 à Lyon, 83 à Lille, 7 à Strasbourg, transfert de 55 postes en usines 27 à la DOP Paris et 26 créations temporaires. Cela s'ajoute aux 377 suppressions déjà prévues dans le cadre du budget 2019.

L'ENTREPRISE A ANNONCÉ LA LISTE DE SUPPRESSIONS SANS PRÉCISER LES CRÉATIONS

La CFDT dénonce cette méthode. Elle accentue le mal-être déjà existant chez les agents du

fret. Comment les faire adhérer à cette énième réorganisation qui manque de transparence ?

POUR LA CFDT, QUATRE CONDITIONS SONT INDISPENSABLES POUR GARANTIR UN AVENIR AU FRET

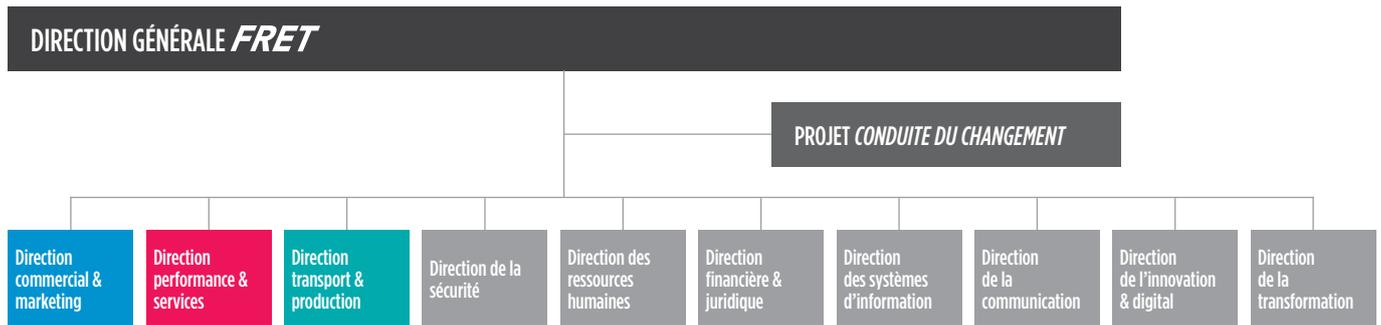
- ☑ **Une véritable visibilité** sur l'avenir des agents à court et moyen terme.
- ☑ **Assurer les ressources nécessaires au fonctionnement de Fret** en donnant aux agents qui intégreront cette nouvelle organisation toutes les formations utiles à la tenue de leur poste afin qu'ils puissent travailler en toute sérénité.
- ☑ **Définir une politique européenne** ambitieuse et concertée pour le transport ferroviaire de marchandises.
- ☑ **Réduire le différentiel de concurrence** intermodal pour supprimer le dumping social et œuvrer pour l'application de la directive européenne relative aux travailleurs détachés.

LA CFDT ALERTE

En l'absence d'une fiscalité environnementale efficiente et d'une vraie volonté politique de transfert modal de la route vers le ferroviaire, qui passe par des investissements massifs sur le réseau pour améliorer la qualité des sillons et des voies de service, sur le matériel roulant et sur la digitalisation et l'innovation, le fret ferroviaire est voué à disparaître. Et cela même avec une mesure de recapitalisation et de filialisation qui ne serait qu'une illusion et un affichage politique. ☹☹☹



LA NOUVELLE ORGANISATION DU FRET PRÉSENTÉE PAR LA SNCF



CRÉATION DE TROIS NOUVELLES DIRECTIONS REGROUPANT LES MISSIONS AUPARAVANT PARTAGÉES ENTRE LA DIRECTION NATIONALE ET LES QUATRE DIRECTIONS FRET

- ➔ **Une direction commerciale & marketing avec quatre directions marchés équipes clients (DCM) :** sidérurgie et transports exceptionnels, vrac liquide, automobile, armée & nucléaire, vrac solide, transport combiné et produits grande consommation, une direction conception et achat de sous-traitance, une direction marketing et stratégie.
- ➔ **Une direction performance et services (DPS) avec cinq directions :** métiers, accompagnement performances et services, pilotage performance économique, wagons & matériel.
- ➔ **Une direction transport et production (DTP) qui supervise 9 usines :** Grand Est, Nord, grand parcours (train + 600 kms),

Alsace-Bourgogne-France-Comté, NORIF, Atlantique, PACA, Est Méditerranée, AuRA et deux directions territoriales production – nord et sud –, une direction ingénierie du plan de transport, une direction ressources, une direction opérationnelle à Paris. L'affectation à une direction n'implique pas obligatoirement un positionnement à Clichy ou des postes, notamment pour la Sécurité et le RH, étant repositionnés en usines. ●



VOS REPRÉSENTANT·E·S

- ➔ Catherine Lardoux : catherine.lardoux@sncf.fr
- ➔ Wilfrid Rudant : rudant.wilfrid@fgaac.org
- ➔ Laurent Aloy : aloycombaz@yahoo.fr
- ➔ Florent Malaisé : florent.malaise@gmail.com

➔ VOS DÉLÉGUÉS CFDT À LA COMMISSION LOCALE SSCT

SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	CONTACT
Direction Fret Clichy	➔ Michel Job (michel.job@sncf.fr)
Le Bourget Bobigny Creil Vaires PTH	➔ Julien Lebourg (julien.lebourg@laposte.net)
Villeneuve-Saint-Georges Valenton	➔ Christophe Serafini (tofcri@gmail.com)
Woippy Thionville Blainville Forbach Pagny Pont-à-Mousson	➔ Maurice Herber (maurice.hbr@netc.fr)
Ambérieu Chambéry Grenoble Modane	➔ Yannis Forest (yannis.forest@neuf.fr)
Sibelin Vénissieux Saint-Étienne Lyon Plaza Lyon Perrache	➔ Sandrine Martinez (sandie.martinez@sfr.fr) Sébastien Gautron (seb.gautron@hotmail.fr)
GSY Calais Somain Armentières Lille Délivrance	➔ Éric Prudhomme (prudhommeericfgaac@gmail.com) Jérôme Grabowski (jerome.grabowski@gmail.com)
Siège Direction Lille	➔ Laurent Beaufort (laurent.beaufort@sncf.fr)
Hausbergen Mulhouse Nord	➔ Vincent Ackermann (vincent.ackermann@laposte.net) Bruno Couturier (brunocouturier67@gmail.com)
Dijon Gevrey Dole Les Laumes Laroche Migennes Digoin Chalindrey	➔ Daniel Gauquelin (daniel-gauquelin@sfr.fr)

